

tenir la grace du Pape. Outre le Duc Coscia son frere qui sollicite en sa faveur à la Cour Imperiale, les Cardinaux del Giudici & Aquaviva, de même que l'Abbé de Harrach, Auditeur de la Rote pour l'Allemagne, ménagent ici les interêts de cette Eminence. Ce qui donne quelque esperance pour elle, c'est qu'on a déjà suspendu la vente de ses meubles, de sa Bibliothèque & de ses Carrosses, sur ce qu'elle est enfin disposée à se soumettre au déboursement auquel elle a été condamnée, ayant fait un emprunt à Naples de 30000. écus qui y est en dépôt à la disposition du Pape. Par ce moyen, s'il est employé, on doit croire que l'Evêque de Targa son frere ressentira aussi les effets de la clemence de Sa Sainteté. Bien des gens traitent néanmoins d'illusoires toutes ces aparences de reconciliation du Cardinal Coscia avec le St. Pere, se fondans sur-tout sur ce qu'un Notaire se rendit le 13. Août au Château St. Ange où il lui fit, en presence de deux Sentinelles, la lecture d'un Ecrit par lequel on insinuoit sous de rigoureuses peines à cet infortuné Prélat de payer dans un tems limité les sommes portées dans sa Sentence; quoiqu'alors, outre les indispositions ordinaires, il fut attaqué des douleurs de la pierre & d'une retention d'urine.

III. Le Cardinal Belluga qui menage à Rome les affaires d'Espagne, reçoit de frequens Exprés de la Cour avec des dépêches dont le contenu intrigue fort le St. Siège, parce qu'il y est toujours fait mention de la restitution des deux Fiefs de Castro & de Ronciglione sollicitée par le Comte de Porta Ministre de l'Infant Duc de Parme, & qui va l'être encore plus fortement qu'auparavant par un Membre du Conseil du Roi Catholique qu'on apprend que ce Monarque a resolu d'envoyer à Rome. Il doit être suivi de près, comme on l'assure, par le Prince
de